

La 3^e sonate est en trois mouvements, apparemment Vif-lent-Vif (car la reliure a fait disparaître les indications de tempo) :

1° 4/4 Sol maj. Sans reprises, mais la troisième section est signalée par le retour du motif initial au ton principal.

2° 3/4 sol min. Sans reprises.

3° 4/4 Sol maj. Avec reprises ; forme sonate monothématique

Les structures de ces trois sonates ressortissent à la conception que l'on se faisait de ce genre vers 1720, c'est-à-dire à l'époque de J.S.Bach. Elles sont d'un bon style et intéresseront certainement les violoncellistes. L'uniformité des procédés d'écriture et de la technique nous permet de dire qu'elles sont dues à un même compositeur. Mais qui ?

José QUITIN

A nos membres

L'époque du renouvellement des cotisations est arrivée ! Déjà de nombreux membres ont versé leur quote-part pour 1980 et nous les en remercions très vivement. Ils trouveront ci-joint un accusé de réception de leur versement.

Nous prions nos membres de bien vouloir simplifier la besogne de notre dévoué et vigilant Trésorier, M. Raymond Platel, en s'acquittant le plus tôt possible de cette indispensable corvée : 200 francs minimum à verser au CCP. 000/029 40 01/91 de la Société liégeoise de Musicologie, c/o PLATEL, 4600 Chênée.

Vous aurez remarqué que la cotisation reste inchangée malgré l'augmentation des tarifs postaux, du prix du papier et les frais occasionnés par la nouvelle présentation de notre Bulletin. Pour compenser ces charges onéreuses, nous comptons fermement sur chacun d'entre vous pour recruter un - de préférence plusieurs! - nouveau membre pour notre Société.

Nous voudrions dire combien nous nous réjouissons du succès remporté par nos séances de travail. Le meilleur moyen de convaincre un ami réticent, effarouché par le mot "Musicologie", est tout simplement de l'amener à une de ces séances. Il y sera le bienvenu et nous sommes persuadés que ses préventions disparaîtront rapidement.

En terminant, nous voulons dire combien nous sommes reconnaissants à tous ceux - ils sont heureusement nombreux ! - qui spontanément, majorent leur cotisation. Ils nous aident ainsi dans notre effort en faveur d'une meilleure connaissance du passé musical liégeois, merveilleuse tradition qui se poursuit en évoluant, comme il se doit, avec notre temps et dont le Conservatoire royal de Musique de Liège reste le foyer principal. Mais il serait injuste de ne pas saluer l'activité des Conservatoires, Académies et Ecoles de musique de Liège et de la périphérie. Là aussi, nous espérons susciter des curiosités sympathiques, comme celles qui nous viennent des Universités de Liège, de Louvain, de Bruxelles.

Merci encore pour vos précieux encouragements.

le Comité de la SLM.
